canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE
DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Document de travail

CADRE D'USAGE DE L'IAG DE LA DGEP

CC BY NC SA

Réalisé par l'équipe de coordinatrices et coordinateurs en pédagogie numérique de la DGEP
Version : juillet 2026

Document de travail

Sommaire

Chapitre 1 : compréhension — p.3

- Principes
- Comprendre ce qu'est l'IA
- Avoir conscience de l'impact environnemental de l'IAg
- Principaux risques identifiés

Chapitre 2 : l'usage de l'IAg — p.18

- L'usage des IAg au secondaire II
- Les usages interdits
- L'art du prompt
- Citation
- Notions essentielles

Chapitre 3 : le contrat pédagogique d'usage de l'IAg — p.31

- Le contrat pédagogique d'usage de l'IAg
- L'échelle AIAS
- La déclaration sur l'honneur

Références et crédits — p.41



Chapitre 1

Compréhension

Document de travail

Principes

- L’usage d’IAg s’effectue exclusivement au service des apprentissages, en faveur de l’inclusion, de l’accessibilité et de l’équité. Toute dérogation à ce principe est considérée comme une fraude.
- Les IAg reposent sur des infrastructures très consommatrices d'énergie, d'eau et de ressources. Leur utilisation ne devrait pas devenir un réflexe. Avant d'y recourir, demandez-vous si elle apporte une réelle valeur ajoutée ou si une autre démarche est préférable.
- Considérez toujours l'IAg comme un système technologique, jamais comme une personne ou une autorité.
- Renoncez dans la mesure du possible à la génération d’images, de sons ou de vidéos par IAg.
- Si vous recourez aux IAg, utilisez une méthode de requêtes efficace.
- Vérifiez toujours l'exactitude des informations, la pertinence des références citées et l'impartialité des réponses générées par l'IAg avant de les utiliser.
- Par principe de sécurité, les données personnelles et sensibles ne doivent pas être divulguées à une intelligence artificielle.
- Toute utilisation d’IAg doit être transparente, vérifiable et mentionnée selon les règles de la citation en usage ou selon le contrat pédagogique d’usage de l’IA, basé sur l’échelle AIAS.
- L'usage de l'IAg peut être autorisé, limité ou interdit selon les objectifs d'apprentissage et d'évaluation. Tout usage ne respectant pas les consignes fixées est considéré comme une fraude.

Document de travail

Comprendre ce qu'est l'IA

Qu'est-ce que l'IA ?

L'intelligence artificielle est un ensemble de techniques permettant à des machines d'accomplir des tâches et de résoudre des problèmes normalement réservés aux humains et à certains animaux.

On parle d'IA "prédictive" pour les modèles permettant de classifier des données ou d'anticiper des événements, tendances ou risques, et d'IA "générative" (IAg) pour les modèles capables de produire des contenus (texte, image, son, vidéo) comme ChatGPT ou Copilot.

Concrètement, une IAg ne "comprend" pas comme un humain : elle reconnaît des modèles et génère des réponses probables à partir de ce qu'elle a appris. Elle peut produire des réponses convaincantes sans qu'elles soient exactes.

Comment cela fonctionne ?

- L'IAg est entraînée sur de nombreux contenus (textes, images, données).
- Elle apprend à repérer des régularités.
- Elle produit ensuite une réponse statistiquement plausible.

À retenir : une réponse peut être convaincante… mais incorrecte ou incomplète.

Document de travail

Avoir conscience de l'impact environnemental de l'IAg

- Le fonctionnement des IAg repose sur des infrastructures (centres de données, réseaux) dont la construction mobilise d'importantes ressources naturelles non renouvelables (métaux, pétrole, gaz, charbon) et dégrade des écosystèmes et des habitats.
- Chaque requête mobilise des infrastructures puissantes (stockage, serveurs) et augmente la consommation énergétique globale, contribuant ainsi aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique.

Bon réflexes à adopter :

- Utiliser l'IAg de manière raisonnée et utile.
- Se demander : "Ai-je vraiment besoin de l'IAg ici ?"
- Privilégier des alternatives simples :
 - réflexion personnelle,
 - cours ou manuel,
 - recherche sur le web.

À retenir :

- **L'IAg a un coût environnemental réel.**
- **Un usage responsable = utiliser seulement quand c'est pertinent.**

Limiter les usages inutiles ou répétitifs comme générer des vidéos, images ou textes sans réelle utilité.

Document de travail

Principaux risques identifiés

1. **Biais dans les ensembles de données et algorithmes**
2. **Illusion de maîtrise et de profondeur explicative**
3. **Manque ou faible explicabilité et transparence des décisions de l'IAg**
4. **Manipulation du comportement et biais de complaisance**
5. **Dépendance à l'IAg**
6. **Anthropomorphisation de l'IAg**

Document de travail

Biais dans les ensembles de données et les algorithmes

1

Un biais en IAg = erreurs ou déséquilibres qui font qu'une IAg donne des résultats injustes, incomplets ou trompeurs.

Ces biais viennent soit :

- des données utilisées pour entraîner l'IAg (si elles ne représentent pas tout le monde),
- soit de la façon dont l'algorithme est conçu.

Exemples :

- Reconnaissance faciale : moins précise pour certains groupes.
- Traduction : renforce des stéréotypes ("médecin = homme", "infirmière = femme").
- Recommandations sur les applications (ex:TikTok) : t'enferment dans une "bulle" de contenus.

Pourquoi ça arrive ?

- Données biaisées (pas assez variées).
- Données historiques (reproduisent les inégalités).
- Algorithmes conçus par des humains.

À retenir :

- **Une IA n'est pas neutre.**
- **Elle reflète le monde… avec ses défauts.**
- **Il faut garder un esprit critique.**

Document de travail

Illusion de maîtrise et de profondeur explicative

2

L'illusion de maîtrise = croire qu'on comprend bien un sujet… alors que ce n'est pas le cas.

L'illusion de profondeur explicative = penser pouvoir expliquer quelque chose en détail… mais ne pas y arriver vraiment.

Exemples :

- "Je comprends comment fonctionne l'IA" → mais impossible de l'expliquer clairement.
- "Je sais comment fonctionne Internet" → difficile d'expliquer le trajet d'un message.
- Après une réponse d'IAg : impression d'avoir compris… sans avoir vérifié.

Pourquoi cela arrive ?

- Les explications semblent simples et convaincantes.
- Le cerveau remplit les trous sans s'en rendre compte.
- L'IAg donne des réponses claires et bien formulées (même si elles sont incomplètes ou fausses) → impression de maîtrise.

À retenir :

- **Comprendre = être capable d'expliquer simplement.**
- **Toujours se poser la question :**
 "Est-ce que je pourrais l'expliquer à quelqu'un ?"

Document de travail

Manque ou faible explicabilité et transparence des décisions de l'IAg

3

Certaines IAg donnent des résultats sans expliquer clairement pourquoi.

On parle de "boîte noire" : on voit le résultat… mais pas le raisonnement

Pourquoi c'est risqué ?

- On peut faire confiance à une réponse… sans savoir si elle est fiable.
- On peut apprendre des erreurs sans s'en rendre compte.
- On risque de moins développer son esprit critique.

Exemples :

- Devoir avec IAg : réponse bien écrite → mais impossible d'expliquer d'où ça vient.
- Exposé : informations convaincantes… mais parfois fausses ou inventées.
- Algorithmes (TikTok, YouTube) : on voit certains contenus sans savoir pourquoi.

Document de travail

Manque ou faible explicabilité et transparence des décisions de l'IAG

3

Certaines IAG proposent désormais des références ou des liens vers des sources. Toutefois, ceux-ci peuvent être incomplets, erronés ou ne pas correspondre réellement aux affirmations produites. Ils doivent donc toujours être vérifiés.

Toujours se poser 3 questions :

1. D'où vient cette information ?
2. Est-ce que je peux la vérifier ailleurs ?
3. Est-ce que je suis capable de l'expliquer moi-même ?

À retenir :

- **Une réponse claire ≠ une réponse fiable.**
- **Il faut questionner, vérifier, comprendre.**

Document de travail

Manipulation du comportement et biais de complaisance

4

Manipulation du comportement : l'IAg (ou les algorithmes) influence(nt) ce que l'on voit, pense ou fait.

Biais de complaisance : tendance de l'IAg à aller dans notre sens (nous dire ce que l'on veut entendre).

Exemples :

- Réseaux sociaux : contenus choisis pour nous faire rester plus longtemps (likes, émotions fortes).
- Publicités ciblées : suggestions basées sur nos habitudes → incitent à acheter.
- IAg : réponses qui confirment nos idées au lieu de les remettre en question.

Pourquoi c'est un risque ?

- On peut être influencé sans s'en rendre compte.
- On reste dans une bulle (peu de diversité d'opinions).
- Cela peut renforcer des idées fausses.
- Un recours excessif aux IAg peut freiner le développement de l'esprit critique et de l'autonomie.

Document de travail

Manipulation du comportement et biais de complaisance

4

- Objectif des plateformes : capter notre attention.
- Les plateformes cherchent à capter notre attention, car le temps passé sur leurs services constitue une source de revenus ou un avantage concurrentiel.
- Algorithmes optimisés pour maximiser les clics et le temps passé sur les applications.
- L'IAg peut donner l'impression de comprendre, d'être d'accord ou d'avoir une personnalité. Cette impression est trompeuse.

Bons réflexes à adopter :

- Chercher volontairement d'autres points de vue.
- Se demander : "Est-ce que cela confirme juste ce que je pense ?"
- Développer progressivement un regard critique sur les réponses générées par l'IAg.

À retenir :

- **L'IAg ne cherche pas d'abord la vérité : elle est souvent conçue pour produire une réponse qui paraît utile, satisfaisante... et qui capte notre attention.**

Document de travail

Dépendance à l'IAg

5

Dépendance : utiliser l'IAg de manière systématique, au point de ne plus réfléchir ou apprendre par soi-même.

Exemples concrets :

- Déléguer à l'IAg la réalisation de tous les devoirs → sans chercher ni comprendre.
- Demander directement la réponse → sans essayer de résoudre le problème.
- Copier-coller une réponse → sans être capable de l'expliquer.
- Réviser uniquement avec l'IAg → sans vérifier ni approfondir.

Pourquoi c'est un risque ?

- Moins de compréhension réelle.
- Perte d'autonomie et d'esprit critique.
- Difficulté lors des examens sans IAg.
- Illusion de compétence ("j'ai l'impression de savoir").

Document de travail

Dépendance à l'IAg

5

Pourquoi cela arrive ?

- L'IAg donne des réponses rapides et faciles.
- Gain de temps → tentation de l'utiliser tout le temps.
- Confiance excessive dans les réponses.

Bon réflexes à adopter :

- Essayer seul-e à chercher la solution ou écrire son texte avant d'utiliser l'IAg.
- Être capable de refaire seul.
- Vérifier et croiser les informations.

À retenir :

- **Apprendre = comprendre, pratiquer, expliquer.**

Document de travail

Anthropomorphisation de l'IAg

6

Tendance à attribuer des intentions, des émotions ou une intelligence humaine à une IAg.

Penser que l'IAg "comprend", "pense" ou "a une opinion".

Exemples concrets

- Donner un prénom ou une personnalité à un chatbot.
- Faire confiance à l'IAg comme à une personne.
- Penser que l'IA comprend vraiment une situation complexe.

Pourquoi c'est un risque ?

- Avoir une confiance excessive dans l'IAg.
- Oublier que ce sont des calculs, pas une compréhension réelle.
- Moins questionner les réponses.
- Se laisser influencer comme par une personne "experte".

À retenir :

- **Ne confondez pas une conversation fluide avec une compréhension réelle : une IAg simule une conversation, elle ne pense ni ne ressent.**
- **Une IAg n'est ni une personne, ni une experte. Elle génère des réponses à partir de calculs statistiques. Une réponse convaincante n'est pas une preuve de compréhension ou de vérité.**

Document de travail

Anthropomorphisation de l'IAg

6

Pourquoi cela arrive ?

- L'IAg communique en langage naturel.
- Les réponses sont fluides et convaincantes.
- Le cerveau humain cherche naturellement à humaniser.

Bon réflexes à adopter

- Se rappeler : l'IAg n'a ni conscience, ni intention.
- Se demander : "Sur quelles données repose cette réponse ?"
- Garder une distance critique, même si la réponse paraît humaine.

À retenir :

- **L'IAg imite l'humain… mais ne pense pas.**



Chapitre 2

L’usage de l’IAg

Document de travail

L’usage des IAg au secondaire II

L’IAg ne doit pas remplacer l’apprentissage - L’IAg peut être utile pour :

- comprendre un concept
- obtenir des explications
- s’entraîner ou vérifier un raisonnement

Elle ne doit pas remplacer le travail personnel.
Apprendre, c’est comprendre, réfléchir, s’exercer et être capable d’expliquer.

Pourquoi un cadre d’usage ?

L’utilisation de l’IAg soulève des enjeux importants. Elle peut produire des erreurs, renforcer des biais, influencer les comportements, créer des formes de dépendance et manquer de transparence. Ses effets dépassent les usages individuels et concernent également des questions sociales, environnementales et démocratiques.

Pour cette raison, la DGEP met en place :

- des usages à respecter,
- des méthodes pour un usage raisonné.

Document de travail

L’objectif est de permettre un usage responsable, critique et utile à l’apprentissage.

Rôle de l’enseignant-e :

- Chaque enseignant-e définit les règles d’utilisation de l’IAg pour ses activités.
- Les usages peuvent varier selon les objectifs du cours ou de l’évaluation.

Règle essentielle :

- En cas de doute, il est nécessaire de demander à l’enseignant-e ce qui est autorisé ou non.

À retenir :

- **L’IAg est un dispositif technologique puissant, mais largement imparfait.**
- **Elle doit aider à apprendre, pas remplacer l’effort.**
- **Son usage est encadré.**
- **L’enseignant-e reste la référence pour les règles d’utilisation.**

Document de travail

Usages interdits

1. Utiliser un outil d'IAg comme seule source d'information
2. Utiliser l'IAg pour générer des références bibliographiques
3. Utiliser l'IAg sans mention
4. Analyser des données confidentielles ou qui ne sont pas en libre accès
5. Inventer ou falsifier des informations avec l'IAg
6. Déléguer entièrement le travail à l'IAg

Document de travail

Utiliser un outil d'IAG comme seule source d'information

1

Une IAg n'est pas une source fiable en soi.
Elle ne remplace pas un livre, un article, un site vérifié.

Pourquoi c'est interdit ?

- L'IAg peut se tromper ou inventer des informations.
- Elle ne donne pas toujours ses sources.
- Impossible de vérifier facilement d'où vient l'information.
- Risque de diffuser des erreurs ou fake news.

À retenir :

- **Une information n'est valable que si elle est vérifiée et traçable.**

Exemples d'usages interdits

- Citer "ChatGPT" comme source dans un travail.
- Copier une définition sans vérifier ailleurs.
- Utiliser des chiffres ou faits donnés par l'IAg sans vérification.

Ce qu'il est recommandé de faire à la place

- Vérifier avec des sources fiables (livres, sites reconnus, articles).
- Citer les vraies sources, pas l'IAg.

Document de travail

Utiliser l'IAg pour générer des références bibliographiques

2

Il est interdit de demander à une IAg de créer une liste de sources (livres, articles, auteurs) et les utiliser directement.

Pourquoi c'est interdit ?

- L'IAg peut inventer des références (livres ou articles inexistants).
- Erreurs fréquentes (auteurs, dates, titres).
- Sources parfois impossibles à retrouver.
- Donne une impression de rigueur… sans fiabilité réelle.

À retenir :

- **Une bibliographie doit contenir des sources réelles et vérifiables.**

Exemples d'usages interdits

- Liste d'articles "scientifiques" générée par l'IAg → certains n'existent pas.
- Bibliographie avec mauvais auteurs ou mauvaises dates.
- Impossible de retrouver la source mentionnée.

Ce qu'il est recommandé de faire à la place

- Chercher des sources via :
 - bases de données (Cairn, etc.),
 - bibliothèques, sites académiques fiables.
 - échanger avec son enseignant-e.
- Puis vérifier que chaque source existe réellement, construire la bibliographie à partir de sources consultées.

Document de travail

Utiliser l'IAg sans mention

3

Il est interdit d'utiliser une IAg (texte, image, code…) sans indiquer son utilisation dans un travail.

À retenir :

- **Utiliser l'IAg n'est pas forcément interdit, mais ne pas le mentionner = tromperie.**
- **La règle clé : transparence sur ses méthodes de travail.**

Pourquoi c'est interdit ?

- Empêche d'évaluer les compétences réelles.
- Problème d'honnêteté académique.
- Manque de transparence sur la manière. dont le travail a été réalisé.
- Risque de plagiat (présenter comme personnel un contenu généré).

Exemples d'usages interdits

- Rendre un texte généré par IAg comme s'il était personnel.
- Reformuler avec IAg sans le signaler.
- Utiliser du code généré sans mention.
- Utiliser une image générée sans l'indiquer.

Ce qu'il est recommandé de faire à la place

- Toujours mentionner l'usage de l'IAg, par exemple : préciser l'outil utilisé et expliquer comment il a été utilisé (idées, plan, correction, rédaction…).
- Respecter les consignes de l'enseignant.

Document de travail

Analyser des données confidentielles ou qui ne sont pas en libre accès

4

Il est interdit d'entrer dans une IAg des informations privées, sensibles ou protégées (documents, données personnelles, contenus non publics).

Pourquoi c'est interdit ?

- Perte de contrôle sur des informations confidentielles.
- Non-respect des règles de l'école ou de l'institution.
- Violation possible de la protection des données et du droit
- Risque de fuite de données (les informations peuvent être stockées ou réutilisées).

À retenir :

- **Une IAg n'est pas un espace privé**
- **Ne jamais partager d'informations sensibles ou confidentielles.**
- **Protéger les données = protéger les personnes.**

Exemples d'usages interdits

- Copier-coller dans une IAg un corrigé d'examen ou un devoir reçu.
- Utiliser des données de classe (résultats, listes d'élèves) dans un outil d'IAg.
- Partager un document distribué par un enseignant mais non destiné à être diffusé.

Ce qu'il est recommandé de faire à la place

- Utiliser uniquement :
 - des données publiques,
 - des exemples anonymisés (sans noms ni informations identifiables).
- En cas de doute :
 - demander l'autorisation à l'enseignant.e.

Document de travail

Générer des résultats fictifs comme base d'analyses

5

Il est interdit d'utiliser l'IAg pour créer des contenus faux (données, résultats, exemples, arguments…) et les présenter comme réels.

Pourquoi c'est interdit ?

- Travail basé sur du faux → conclusions fausses.
- Tromperie sur la démarche.
- Empêche d'apprendre à chercher, vérifier et analyser.
- Perte de crédibilité.

À retenir :

- **L'IAg ne doit jamais servir à fabriquer du faux présenté comme vrai.**

Exemples d'usages interdits

- Sciences : inventer des résultats expérimentaux.
- Économie : créer de faux chiffres ou statistiques.
- Histoire : inventer des faits ou citations.
- Français : analyser un texte… qui n'existe pas réellement, inventer des citations.
- Géographie : utiliser des données inventées.

Document de travail

Déléguer entièrement le travail à l'IA

6

Il est interdit de confier à l'IAg l'essentiel du travail intellectuel : réfléchir, analyser, structurer ou rédiger à sa place.

Pourquoi c'est interdit ?

- Le travail ne reflète pas le niveau réel.
- Crée une illusion de maîtrise.
- Met en difficulté lors des évaluations sans IAg.
- Ne permet pas de développer les compétences attendues.

À retenir :

- **L'objectif de l'école = apprendre à penser, pas seulement produire.**
- **L'IAg ne doit jamais remplacer l'effort intellectuel.**

Test à faire :
"Suis-je capable de refaire ou d'expliquer ce travail sans l'IAg ?" Si non : dépendance excessive.

Exemples d'usages interdits

- Demander à l'IAg de rédiger un devoir complet.
- Générer une analyse (texte, graphique, document) sans réflexion personnelle.
- Faire un résumé ou une dissertation sans lire ni comprendre les contenus.
- Répondre à des questions uniquement avec l'IAg.
- Apprendre une réponse sans être capable de l'expliquer.

Document de travail

L’art du prompt

L'efficacité d'une intelligence artificielle générative dépend moins de sa puissance que de la qualité des consignes qui lui sont données.
Apprendre à rédiger un bon prompt ne consiste donc pas uniquement à « mieux utiliser l'IA ». Il s'agit de développer une véritable compétence de communication, de clarification de sa pensée et de formulation de ses intentions. Cette démarche conduit l'utilisateur à structurer sa réflexion avant même de solliciter l'outil.
Dans un contexte éducatif, cette compétence favorise un usage critique plutôt que passif de ces technologies : l'utilisateur apprend à dialoguer avec l'IAg, à évaluer ses réponses, à les affiner et à exercer son jugement professionnel.
En ce sens, apprendre à rédiger un bon prompt ne relève pas d'une compétence technique accessoire, mais d'une nouvelle forme de littératie numérique indispensable à l'ère de l'intelligence artificielle.

CORRECT :
la structure d’un prompt efficace

C — **Contexte** : décrivez le cadre dans lequel s’inscrit votre requête.

O — **Objectif** : formulez la tâche à accomplir.

R — **Rôle** : indiquez le rôle que l’I.A doit adopter.

R — **Références** : spécifiez les sources sur lesquelles l’I.A doit s’appuyer.

E — **Exemple(s) :** donnez un exemple pour illustrer ce que vous attendez de l’I.A.

C — **Cible :** précisez à l’I.A. le type de public auquel elle s’adresse.

T — **Tonalité :** mentionnez la tonalité de la réponse souhaitée.

Document de travail

Citation

Voici un guide, étape par étape, sur la façon de citer une IAg (par exemple : Chat GPT) au format APA avec la mise en forme appropriée :

- Commencer par le nom du développeur ou de l'organisation : OpenAI.
- Indiquer l'année d'utilisation et le jour de la conversation entre parenthèses : (2024, 6 octobre).
- Mettre en italique le titre du logiciel : *Copilot*
- Préciser le numéro de version, le cas échéant, entre parenthèses après le titre : (Version 4).
- Utiliser des crochets pour indiquer sous quel niveau d'échelle l'usage a été permis et faire référence à l'annexe qui soumet la conversation après une virgule : [AIAS niveau …, annexe n°…].

A savoir que l'échelle choisie, *Artificial Intelligence Assessment Scale* ou en abrégé *AIAS*, vous sera expliquée au chapitre suivant.

Exemple concret

OpenAI. (2026, 6 juin). *ChatGPT* (Version 5.5). [AIAS niveau 2, annexe n°7]

Document de travail

Notions essentielles

Honnêteté
Toute utilisation de l'IAg doit être annoncée. Il ne faut pas présenter comme personnel un contenu généré ou fortement aidé par une IAg.

Esprit critique
Les réponses de l'IAg doivent toujours être vérifiées. Une réponse claire ou convaincante n'est pas forcément correcte.

Autonomie
L'IAg ne doit pas remplacer votre réflexion. Vous devez être capable d'expliquer et de refaire votre travail sans IAg.

Pertinence
L'IAg doit être utilisée uniquement lorsqu'elle apporte une réelle valeur. Pour des tâches simples, d'autres solutions sont souvent plus adaptées.

Transparence
Il est important d'expliquer comment l'IAg a été utilisée (idées, plan, rédaction, correction…). Cela permet de comprendre votre démarche de travail **(à l'aide du contrat pédagogique d'usage de l'IAg par exemple).**

Responsabilité
Vous restez responsable de votre travail, même si vous utilisez une IAg. Les erreurs ou contenus produits engagent votre responsabilité.
Une IAg n'est jamais responsable des informations qu'elle produit : la responsabilité reste toujours humaine.

Protection des données
Ne jamais partager d'informations personnelles, sensibles ou non publiques dans un outil d'IAg. Ces données peuvent être stockées ou réutilisées.



Chapitre 3

Le contrat pédagogique d’usage de l’IAg

Document de travail

Contrat pédagogique d’usage de l’IAg

Le contrat pédagogique d’usage de l’IAg proposé ici se base sur l’**échelle AIAS** (Artificial Intelligence Assessment Scale). Cette échelle permet de clarifier comment l’IAg peut être utilisée dans les travaux scolaires.

Selon les activités, l’usage de l’IAg peut être interdit, autorisé de manière limitée ou autorisé plus librement.
Chaque situation correspond à un niveau précis, qui indique clairement ce que vous pouvez ou ne pouvez pas faire.

L'échelle AIAS ne prescrit ni une manière d'enseigner ni une manière d'évaluer. Elle constitue un langage commun destiné à clarifier les usages autorisés de l'intelligence artificielle dans une activité pédagogique donnée.

L’objectif de ce contrat est d’éviter les malentendus et de permettre une évaluation plus juste, en tenant compte de l’éventuel usage de l’IAg. Cet outil vise aussi à vous aider à développer un usage réfléchi, critique et responsable de l’IAg dans le cadre scolaire.

Le contrat pédagogique est élaboré par l'enseignant-e. L'échelle AIAS constitue un support pour expliciter les conditions d'utilisation de l'IAg dans une activité donnée, elle ne remplace ni le jugement professionnel de l'enseignant-e ni les objectifs fixés par les plans d'études.

Document de travail

Contrat pédagogique d'usage de l'IAG

DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Contrat pédagogique d'usage de l'IAg

Thème :.....

Sujet :

Problématique :

Étapes	Objectifs	Niveau AIAS	Attentes (Conditions, limites, choix d'IAg)	Traces (Transparence attendue)

Document de travail

Contrat pédagogique d'usage de l'IAg

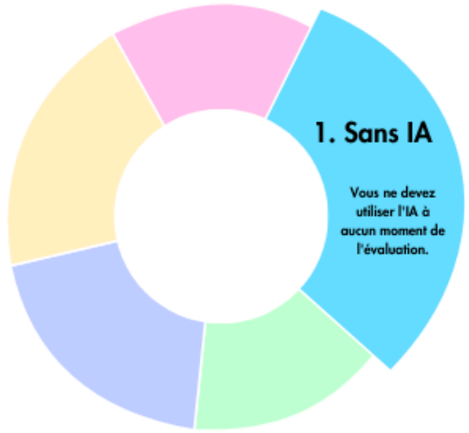
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Sans IA	Préparation avec l'IA	Collaboration avec l'IA	Intégration totale de l'IA	Exploration avec l'IA

Étapes	Objectifs	Niveau AIAS	Attentes (Conditions, limites, choix d'IAg)	Traces (Transparence attendue)
Organiser le contrat selon les différentes phases du travail ou les phases d'accompagnement	*Notifier les capacités cognitives ou les compétences pratiques à atteindre à l'aide des verbes des taxonomies de Bloom (1956) ou Anderson et Krathwohl (2001).*	*Indiquer le niveau d'autorisation en se basant sur l'échelle AIAS*	*Expliciter les conditions d'usage et les limites voire les différentes IAg acceptées.*	*Préciser quelle transparence est attenue en ce qui concerne les preuves d'usages des IAg à placer en annexe ou les citations à faire en note de bas de page, etc.*

Important :

- **Ce contrat est utilisé lorsque votre enseignant-e le prévoit. C'est toujours votre enseignant-e qui précise si ce contrat pédagogique d'usage s'applique et quelles règles d'usage de l'IAg doivent être respectées.**
- **Le contrat pédagogique est l'un des outils pouvant être utilisés pour préciser les usages autorisés de l'IAg. Selon les activités, votre enseignant·e peut choisir d'autres modalités pour communiquer ces consignes.**

Echelle AIAS



Niveau 1 - Sans IA

Description

Lorsque l'objectif de la personne enseignante est d'évaluer vos compétences et connaissances intrinsèques, votre travail doit être effectué entièrement sans assistance IA.

Instructions

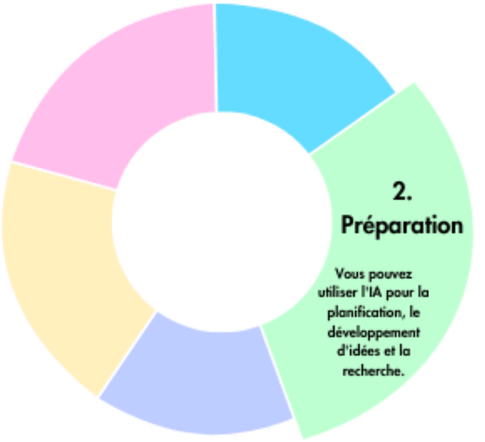
Vous ne devez pas utiliser d'IA. Et ce à aucun moment du travail à réaliser.

Comment

Pour ce faire, la personne enseignante peut obliger la réalisation du travail dans un environnement contrôlé, garantissant que vous vous appuyez uniquement sur vos connaissances, compréhension et compétences existantes.

Document de travail

Echelle AIAS



Niveau 2 - Préparation avec l'IA

Description

Ce niveau concentre l'utilisation de l'IA pour la planification et l'idéation, mais le rendu final doit exclusivement être le produit de votre intellect.

Instructions

Vous pouvez utiliser l'IA pour la planification et le développement d'idées. Votre soumission finale doit montrer comment vous avez développé et affiné ces idées de manière autonome.

Comment

Insérez les propositions de l'IA en annexe pour vérification. De plus, notifiez en note de bas de page quelle annexe aller consulter.

Document de travail

Echelle AIAS



Niveau 3 - Collaboration avec l'IA

Description

Ce niveau concentre l'utilisation de l'IA à l'amélioration d'une tâche.

Instructions

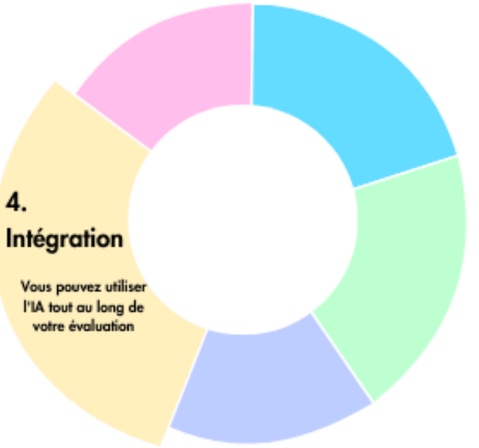
Vous pouvez utiliser l'IA pour vous assister dans des tâches spécifiques telles que la rédaction, le perfectionnement et l'évaluation de votre travail.

Comment

Vous devez évaluer de manière critique tout contenu généré par l'IA afin d'en garantir l'exactitude. Veillez à citer correctement toutes les sources d'idées et d'informations originales. Et selon les attentes de la personne enseignante, vous devrez insérer en annexe votre travail personnel à partir duquel vous avez demandé à une IA un perfectionnement.

Document de travail

Echelle AIAS



Niveau 4 - Intégration totale de l'IA

Description

L'IA peut être utilisée pour compléter n'importe quel élément de la tâche pour autant que vous restiez aux commandes de l'IA pour atteindre les objectifs.
L'accent est mis sur la capacité à diriger efficacement l'IA vers des objectifs spécifiques.

Instructions

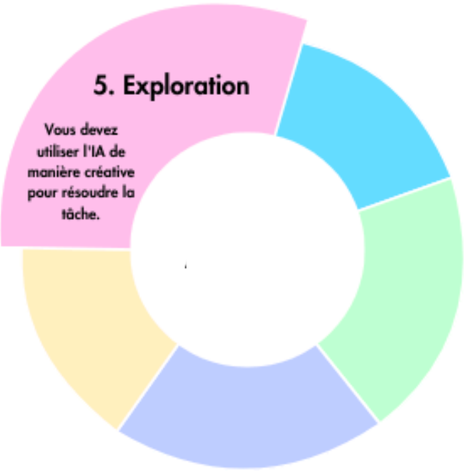
Vous pouvez utiliser l'IA de manière extensive tout au long de votre travail, soit comme vous le souhaitez, soit selon les directives spécifiques de la personne enseignante.

Comment

Dans ce cas, c'est le produit de l'IA qui constitue des parties du travail. Il est conseillé de réaliser un tableau de bord d'usage des IAg dans ce cas afin de documenter votre usage et votre processus de travail.

Document de travail

Echelle AIAS



Niveau 5 – Exploration avec l’IA

Description

Ce niveau concentre l’utilisation de l’IA à son usage créatif et prospectif. C’est le niveau le plus avancée, axé sur l’innovation et l’exploration créative de l’IA.

Instructions

Vous pouvez utiliser l’IA de manière créative ; générer de nouvelles perspectives ou développer des solutions innovantes pour résoudre des défis.

Comment

Vous devez réaliser un tableau de bord de votre travail créatif autour de l’IA et documenter son évolution, vos choix, réussites et échecs.

Document de travail

Document de travail

Déclaration sur l'honneur

Dans une démarche d'intégrité et de responsabilité, vous devez déclarer toute utilisation d'outils d'intelligence artificielle dans vos travaux.

Ce document sera mis à disposition par votre enseignant-e.

En cas de déclaration manifestement fausse, les procédures ordinaires relatives à l'intégrité académique et aux directives de l'établissement s'appliquent.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je déclare que les conditions de réalisation de ce travail certificatif respectent le cadre d'usage de l'IAg de la DGEP (2026).
Je déclare ainsi être l'auteur-e de ce travail et atteste que toute affirmation qu'il contient et qui n'est pas le fruit de ma réflexion personnelle est attribuée à sa source ; tout passage recopié d'une autre source est en outre placé entre guillemets.
Et je déclare que la totalité des productions générées par une IA générative (texte, image) est signalée dans le travail d'après le rôle autorisé par chaque niveau cadre de l'AI Assessment Scale de Perkins, Roe et Furze (2025).

Nom : Prénom :

Lieu : Date :

Signature :

Références et crédits

Document de travail

Vocabulaire et définition

Ministère de la Culture (DGLFLF), 50 termes clés de l'intelligence artificielle, 10 janvier 2025, https://www.culture.gouv.fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/agir-pour-les-langues/moderniser-et-enrichir-la-langue-francaise/recueils-et-publications-thematiques/50-termes-cles-de-l-intelligence-artificielle

Yann LeCun, Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ?, cours inaugural au Collège de France, Chaire Informatique et sciences numériques, année académique 2015-2016, février 2016. https://www.college-de-france.fr/media/yannlecun/UPL4485925235409209505_Intelligence_Artificielle_____Y._LeCun.pdf

Références et crédits

Document de travail

Apports de la recherche et pistes pédagogiques

Adopter l'avenir de l'intelligence artificielle en classe : la pertinence de la littératie IA, de l'ingénierie prompt et de la pensée critique dans l'éducation moderne. Revue internationale de technologie éducative dans l'enseignement supérieur.
https://link.springer.com/article/10.1186/s41239-024-00448-3

Discuter avec GPT : Améliorer le développement des objectifs des programmes d'éducation individualisée pour les enseignants débutants en éducation spécialisée. Revue de technologie de l'éducation spécialisée. Rakap, S. (2023).
https://doi.org/10.1177/01626434231211295

Pangh, C. (24 octobre 2018). Échafaudage (Rolle der Lehrkraft) [Lehrerinnenfortbildung : Bade-Wurtemberg]. Bildungsplan 2016.
https://lehrerfortbildung-bw.de/u_sprachlit/deutsch/gym/bp2016/fb6/2_heterogenitaet/3_reziprok/4_scaffold/

Références et crédits

Document de travail

Apports de la recherche et pistes pédagogiques

Rane, N. (2023). *Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage grâce à ChatGPT et à d'autres grands modèles de langage similaires : défis, perspectives d'avenir et considérations éthiques dans l'éducation* (SSRN Scholarly Paper 4599104).
https://doi.org/10.2139/ssrn.4599104

Roll, I., & Wylie, R. (2016). Évolution et révolution de l'intelligence artificielle dans l'éducation. *International Journal of Artificial Intelligence in Education, 26*(2), 582–599.
https://doi.org/10.1007/s40593-016-0110-3

Références et crédits

Document de travail

Apports de la recherche

Beaude, B. (2012). Internet : Changer l'espace, changer la société. FYP Éditions.

Bender, E. M., Gebru, T., McMillan-Major, A., & Shmitchell, S. (2021). On the dangers of stochastic parrots: Can language models be too big? Proceedings of the 2021 ACM Conference on Fairness, Accountability, and Transparency, 610–623. https://doi.org/10.1145/3442188.3445922

Cardon, D. (2015). À quoi rêvent les algorithmes : Nos vies à l'heure des big data. Seuil.

MIAI Grenoble Alpes. (2025). Vérifiabilité et explicabilité de l'IA. Université Grenoble Alpes. https://miai-cluster.univ-grenoble-alpes.fr/fr/recherche/chaires/verifiabilite-et-explicabilite-de-l-ai-1582630.kjsp

Ribeiro, M. T., Singh, S., & Guestrin, C. (2016). "Why should I trust you?": Explaining the predictions of any classifier. Proceedings of the 22nd ACM SIGKDD International Conference on Knowledge Discovery and Data Mining, 1135–1144. https://doi.org/10.1145/2939672.2939778

Rozenblit, L., & Keil, F. C. (2002). The misunderstood limits of folk science: An illusion of explanatory depth. Cognitive Science, 26(5), 521–562. https://doi.org/10.1207/s15516709cog2605_1

Références et crédits

Document de travail

Références de cadre institutionnel

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation. (2019). L'intelligence artificielle dans la formation. Lien : https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/actualites/actualites/2019/07/2019-07-03.html

Swissuniversities. (2024). Les hautes écoles suisses et l'intelligence artificielle.Lien : https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Lehre/Themen/Digitalisierung/240305_Papier_de_position_IA.pdf